

PROJET PEDAGOGIQUE POUR LA CLASSE

INTRODUCTION

Ce projet s'inscrit dans la perspective d'une classe qui voudrait :

- favoriser **le plaisir de venir à l'école** et développer **l'envie d'apprendre et de découvrir** ;
- développer des relations entre les enfants positives et agréables basées sur l'écoute, le respect et la coopération ;
- privilégier **la communication, l'expression et la création** sous différentes formes ainsi que **l'autonomie, la responsabilisation, la coopération et le tâtonnement** (par l'expérience et la manipulation) des enfants dans des situations les plus réelles possibles avec comme règle fondamentale **le droit à l'erreur** pour les enfants et le respect de leur rythme, indispensable pour progresser ;
- **accepter les différences**, les utiliser comme outils pour les apprentissages et proposer des **parcours diversifiés et individualisés** par rapport aux apprentissages (c'est à dire une classe où les enfants ne passent pas leur temps à être évalués les uns par rapport aux autres et uniquement de façon normative) ;
- **être ouverte sur la vie** (vécu de l'enfant, échanges avec les autres, ouverture vers l'extérieur de l'école...).

Et qui vis-à-vis du langage souhaiterait :

- installer **un sentiment de sécurité et un confort langagier** qui favorise l'expression et qui est indispensable pour que les enfants intègrent par la suite les outils, les capacités de réflexion et la culture nécessaires à l'apprentissage de la langue ;
- donner à l'enfant **l'envie, le besoin et l'ambition d'apprendre, d'acquérir des outils et d'entrer dans le langage** (de comprendre, interpréter, parler, communiquer, lire et écrire) ;
- aider les enfants à **comprendre et expérimenter ce qu'est l'acte de lire et d'écrire** (ce qui est différent de savoir lire et écrire qui sera l'objectif du CP et du CE1).

C'est aussi une classe qui n'oublie pas les parents qui :

- sont autant que possible **informer et associer à la vie de la classe** ;
- ont un **rôle fondamental dans l'éducation de leur enfant** dont ils sont responsables : ils peuvent ainsi par exemple lire ou raconter des histoires à leurs enfants, les amener régulièrement à la bibliothèque, sortir avec eux voir une exposition, aller en forêt... et surtout parler avec eux de ce qui y est vu, les laisser parler de leur journée, de leurs copains... et leur parler à eux aussi de sa propre journée ou encore d'un autre sujet qui pourrait les intéresser...

PROJET : les axes prioritaires qui ont été retenus

AXE 1 - Accompagner et aider les enfants à donner du sens à l'école et aux apprentissages : il s'agit d'accueillir au mieux les enfants dans leurs premières années de scolarité et de commencer à leur donner le goût du travail et des apprentissages

| | |
|---|---|
| <p>↳ Installer un sentiment de sécurité et un confort langagier qui favorisent l'expression, ce qui est indispensable pour que les enfants intègrent par la suite les outils nécessaires à la maîtrise de la langue</p> <p>↳ Favoriser des relations entre les enfants basées sur le l'écoute, le respect et l'entraide</p> | <ul style="list-style-type: none"> - discussion et mise en place de règles de vies⁽⁵⁾ claires et consultables dans la classe et l'école (affichées dans la classe) <ul style="list-style-type: none"> → <i>mettre en avant le droit de s'exprimer et le droit d'essayer (respecter le droit à l'erreur pour les enfants)</i> - proposition d'un emploi du temps permettant des parcours individualisés⁽¹³⁾ selon les besoins et les envies de chaque enfant <ul style="list-style-type: none"> → <i>respecter le rythme des enfants (par le choix de certaines activités...)</i> - utilisation de personnages récurrents (marionnettes...) et mise en place du suivi des aventures de Lapinou⁽²⁾ <ul style="list-style-type: none"> → <i>proposer aux enfants des repères stables et ludiques</i> |
| <p>avec les adultes :</p> | <p>↳ favoriser la réflexion, les échanges et la construction d'outils communs au sein de l'équipe (dans l'école et avec les collègues du cycle 2) pour une meilleure cohérence et progression dans les apprentissages</p> |
| <p>↳ Favoriser et développer les relations école-familles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - proposition d'outils et de références qui suivraient les enfants de la PS au CP (albums, mots, artiste étudié...) <ul style="list-style-type: none"> → <i>offrir aux enfants dans les apprentissages un sentiment d'unité et de continuité rassurant et donnant davantage de sens</i> - mise en place de rencontres entre les GS et les CP à travers entre autre la mise en place de parcours littéraires <ul style="list-style-type: none"> → <i>préparer le passage au CP et assurer une certaine continuité par une mise en cohérence de certaines pratiques</i> |
| <p>↳ Offrir aux enfants des situations responsabilisantes dans lesquelles ils pourront se construire des projets personnels adaptés à leurs possibilités et basés sur la confiance</p> | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place au niveau de chaque enfant d'un cahier-mémoire⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> → <i>mettre en confiance les parents, les informer et les associer sur le suivi des apprentissages de leur enfant</i> - mise en place au niveau de la classe d'un classeur de vie et le journal de la classe⁽³⁾ <ul style="list-style-type: none"> → <i>informer les parents et les visiteurs (stagiaires...) sur la vie de la classe</i> |
| <p>↳ s'intéresser davantage aux parcours individuels et au développement des enfants dans les apprentissages (suivi des progrès) qu'à l'évaluation stricte du résultat des tâches demandées : favoriser l'évaluation formative</p> | <ul style="list-style-type: none"> - sélection de documents et mise en page par les enfants du journal de la classe⁽³⁾ <ul style="list-style-type: none"> → <i>faire des choix, donner son avis, écouter celui de l'autre, échanger</i> - mise en place des métiers⁽⁴⁾ et du tutorat⁽⁶⁾ au sein de la classe <ul style="list-style-type: none"> → <i>choisir une responsabilité et l'assumer</i> - mise en place de règles de vie⁽⁵⁾ avec les enfants et affichage de celles-ci en classe <ul style="list-style-type: none"> → <i>permettre aux enfants faire référence plus facilement aux règles (droits et devoirs de chacun)</i> - proposition d'un emploi du temps permettant des parcours individualisés⁽¹³⁾ selon les besoins et les envies de chaque enfant <ul style="list-style-type: none"> → <i>prendre en compte les rythmes individuels et responsabiliser les enfants</i> |
| <p>↳ Donner à chaque enfant l'envie, le besoin et l'ambition d'apprendre, d'acquérir des outils et d'entrer dans le langage (de parler, communiquer, lire et écrire)</p> | |

AXE 2 - Développer la disponibilité des enfants pour les apprentissages :

| | | | | | | | |
|---|--|--|---|--|---|--|--|
| ↳ Offrir aux enfants des situations relationnelles variées (présentations, échanges directs, correspondance...) qui favorisent l' expression de chacun, le dialogue et la coopération (entraide, respect...) | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de temps de parole variés : le conseil⁽⁷⁾, le quoi de neuf ? et la réunion⁽⁸⁾, l'« atelier philo »⁽⁹⁾, le bilan de la journée⁽¹⁰⁾ → pouvoir s'exprimer librement dans différents contextes avec différentes entrées - mise en place d'un projet de correspondance → créer une situation authentique de communication source de nombreux apprentissages, motiver et donner du sens aux différentes productions dans la classe et à l'outil informatique | | | | | | |
| ↳ Favoriser les situations responsabilisantes | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place des temps de travail individualisé⁽¹³⁾, de tutorats⁽⁶⁾ et des métiers⁽³⁾ | | | | | | |
| ↳ Proposer de nombreuses expériences perceptives, sensorielles et motrices avec une place importante donnée à la manipulation et l'observation et un respect du tâtonnement... | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de « coins recherche » permanents : <ul style="list-style-type: none"> * le coin des « créations mathématiques » : du matériel varié est mis à disposition pour inciter les enfants à produire des créations autour des nombres et des quantités, des formes et des grandeurs, de l'agencement dans l'espace grâce à la manipulation et au tâtonnement (association, comparaison...) * le coin des défis : différents défis sont à disposition des enfants qui veulent les relever - exemple : reproduire un dessin dans un quadrillage, reproduire une forme avec le jeu du tangram - mise en place d'un coin écoute (écouter différents genres musicaux et les chansons apprises en classes, reconnaître différents bruitages) et d'un coin création⁽¹¹⁾ | | | | | | |
| ↳ Développer les capacités liées au repérage dans l'espace et dans le temps | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'activités variées et création d'un bagage d'outils (vocabulaire...) dans le domaine du temps et de l'espace → permettre aux enfants d'avoir les repères nécessaires pour comprendre et organiser au lieux leur travail | | | | | | |
| avec les adultes : | <table border="1"> <tr> <td>↳ favoriser la réflexion, les échanges avec l'équipe éducative (autres maîtres maternelle et CP, RASED...)</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - analyse des résultats des évaluations de GS et celles du CP et du CE2 - échange autour de la situation d'enfants ayant des difficultés scolaires ou comportementales - proposition d'outils et de références qui suivraient les enfants de la PS au CE1 (albums, mots, artiste étudié...) → permettre aux enfants de construire des repères stables d'une année à l'autre </td></tr> <tr> <td>↳ Favoriser et développer les relations école-familles</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un réunion collective par période avec les parents → informer et associer les parents sur le fonctionnement de la classe afin de faciliter la continuité école/famille - rencontres régulières avec les familles pour un enfant ayant des difficultés scolaires ou comportementales → programmer les rencontres <u>autour d'un projet personnalisé</u> avec des objectifs fixés ensemble (exemple : on se revoit à telle date pour mesurer tel progrès) afin de permettre à l'enfant de progresser tranquillement sans une pression omniprésente </td></tr> <tr> <td>↳ Développer chez les enfants leurs capacités d'attention, de perception, d'analyse et de mémorisation pour un meilleur traitement des consignes</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place chaque jour d'activités mettant en jeu les capacités d'attention, de perception, d'analyse et de mémorisation sous forme de jeux ritualisés avec des niveaux de difficulté différents (consigne simple, consigne multi-tâches : faire...puis...) et des entrées variées en utilisant du matériel de type auditif, visuel, abstrait, concret... → mettre en avant et développer différentes stratégies de mémorisation et de traitement des consignes - limitation de la durée des temps collectifs, inscription de différentes informations au tableau (groupes, tâches à effectuer...) → libérer les enfants des informations liées à l'organisation pour les aider à se consacrer à l'analyse et au traitement des tâches demandées </td></tr> </table> | ↳ favoriser la réflexion, les échanges avec l'équipe éducative (autres maîtres maternelle et CP, RASED...) | <ul style="list-style-type: none"> - analyse des résultats des évaluations de GS et celles du CP et du CE2 - échange autour de la situation d'enfants ayant des difficultés scolaires ou comportementales - proposition d'outils et de références qui suivraient les enfants de la PS au CE1 (albums, mots, artiste étudié...) → permettre aux enfants de construire des repères stables d'une année à l'autre | ↳ Favoriser et développer les relations école-familles | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un réunion collective par période avec les parents → informer et associer les parents sur le fonctionnement de la classe afin de faciliter la continuité école/famille - rencontres régulières avec les familles pour un enfant ayant des difficultés scolaires ou comportementales → programmer les rencontres <u>autour d'un projet personnalisé</u> avec des objectifs fixés ensemble (exemple : on se revoit à telle date pour mesurer tel progrès) afin de permettre à l'enfant de progresser tranquillement sans une pression omniprésente | ↳ Développer chez les enfants leurs capacités d'attention, de perception, d'analyse et de mémorisation pour un meilleur traitement des consignes | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place chaque jour d'activités mettant en jeu les capacités d'attention, de perception, d'analyse et de mémorisation sous forme de jeux ritualisés avec des niveaux de difficulté différents (consigne simple, consigne multi-tâches : faire...puis...) et des entrées variées en utilisant du matériel de type auditif, visuel, abstrait, concret... → mettre en avant et développer différentes stratégies de mémorisation et de traitement des consignes - limitation de la durée des temps collectifs, inscription de différentes informations au tableau (groupes, tâches à effectuer...) → libérer les enfants des informations liées à l'organisation pour les aider à se consacrer à l'analyse et au traitement des tâches demandées |
| ↳ favoriser la réflexion, les échanges avec l'équipe éducative (autres maîtres maternelle et CP, RASED...) | <ul style="list-style-type: none"> - analyse des résultats des évaluations de GS et celles du CP et du CE2 - échange autour de la situation d'enfants ayant des difficultés scolaires ou comportementales - proposition d'outils et de références qui suivraient les enfants de la PS au CE1 (albums, mots, artiste étudié...) → permettre aux enfants de construire des repères stables d'une année à l'autre | | | | | | |
| ↳ Favoriser et développer les relations école-familles | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un réunion collective par période avec les parents → informer et associer les parents sur le fonctionnement de la classe afin de faciliter la continuité école/famille - rencontres régulières avec les familles pour un enfant ayant des difficultés scolaires ou comportementales → programmer les rencontres <u>autour d'un projet personnalisé</u> avec des objectifs fixés ensemble (exemple : on se revoit à telle date pour mesurer tel progrès) afin de permettre à l'enfant de progresser tranquillement sans une pression omniprésente | | | | | | |
| ↳ Développer chez les enfants leurs capacités d'attention, de perception, d'analyse et de mémorisation pour un meilleur traitement des consignes | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place chaque jour d'activités mettant en jeu les capacités d'attention, de perception, d'analyse et de mémorisation sous forme de jeux ritualisés avec des niveaux de difficulté différents (consigne simple, consigne multi-tâches : faire...puis...) et des entrées variées en utilisant du matériel de type auditif, visuel, abstrait, concret... → mettre en avant et développer différentes stratégies de mémorisation et de traitement des consignes - limitation de la durée des temps collectifs, inscription de différentes informations au tableau (groupes, tâches à effectuer...) → libérer les enfants des informations liées à l'organisation pour les aider à se consacrer à l'analyse et au traitement des tâches demandées | | | | | | |

↳ permettre aux enfants de faire face plus facilement aux contraintes scolaires (se concentrer, travailler avec les autres, respecter les règles et les consignes...) pour accéder plus facilement aux apprentissages

AXE 3 - Permettre aux enfants de développer leurs outils langagiers et de se construire un bagage culturel

| | |
|--|---|
| <p>↳ Permettre aux enfants de se confronter à de nombreuses expériences orales</p> | <ul style="list-style-type: none"> - au niveau des situations de communication, mise en place de temps de parole variés : le conseil⁽⁷⁾, le quoi de neuf ? et la réunion⁽⁸⁾ (présentation de ses recherches, des aventures de Lapinou⁽²⁾...), l' « atelier philo »⁽⁹⁾, le bilan de la journée⁽¹⁰⁾ → permettre aux enfant d'expérimenter différentes situations de communication et de se construire de mettre à jour le besoin de se construire des outils spécifiques pour améliorer sa communication (développer son vocabulaire...) - en ce qui concerne le langage d'accompagnement de l'action (langage en situation), mise en place régulière de jeux autour des consignes (reformuler, anticiper, compléter... une consigne) et de situation de tutorat⁽⁶⁾ - au niveau du langage d'évocation : présentation de son travail lors des réunions⁽⁸⁾ – voir aussi plus bas : expériences autour du monde de l'écrit mais qui utilise l'oral |
| <p>avec les adultes ..</p> <p>↳ favoriser la réflexion, les échanges et la construction d'outils communs au sein de l'équipe (dans l'école et avec les collègues du cycle 2) pour une meilleure cohérence et progression dans les apprentissages</p> | <ul style="list-style-type: none"> - proposition d'outils et de références qui suivraient les enfants de la PS au CP : <ul style="list-style-type: none"> * construction d'un « capital mots » - c'est à dire d'une liste de mots à « connaître » en relation avec le vécu des enfants et avec les albums étudiés (voir ci-dessous) - avec les enfants de la PS à la GS et qui serait repris au CP * mise en place de parcours littéraires (voir projet spécifique) * de la même façon 1 ou 2 artistes seraient suivis de la PS au CP (par exemple avec un peintre, les couleurs de certaines de ses toiles pourraient être découvertes en PS, les outils et les textures qu'il utilise en MS et GS, puis l'organisation spatiale de ses toiles au CP...) <p>→ permettre aux enfants de construire des apprentissages dans le long terme et de façon plus cohérente</p> |
| <p>↳ Favoriser et développer les relations école-familles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place au niveau de chaque enfant d'un cahier-mémoire⁽¹⁾ → mettre en confiance les parents, les informer et les associer sur le suivi des apprentissages de leur enfant - mise en place au niveau de la classe des aventures de Lapinou⁽²⁾, d'un classeur de vie et le journal de la classe⁽³⁾ → informer les parents et les visiteurs (stagiaires...) sur la vie de la classe |
| <p>↳ Permettre aux enfants de se confronter à de nombreuses expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de compréhension de l'écrit (lecture de l'enseignant...) - de production d'écrit | <ul style="list-style-type: none"> - élaboration au niveau de chaque enfant d'un cahier-mémoire⁽¹⁾ et au niveau de la classe d'un classeur de vie et le journal de la classe⁽³⁾, d'une correspondance avec d'autres classes et des aventures de Lapinou⁽²⁾ → proposer des situation d'écritures variées et collecter différentes sortes d'écrit - mise en place de plusieurs projets dans l'année (sur le thème de l'hygiène, la prévention routière, écriture d'un album...) → proposer un travail cohérent - mise en place de parcours littéraires (voir projet spécifique) → il s'agit de faire vivre la lecture de la littérature comme un jeu (tel un détective) et de cultiver l' « intelligence », la sensibilité et la culture des enfants. |
| <p>↳ Développer les activités culturelles et d'ouverture des enfants au patrimoine et aux structures culturelles locales</p> | <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation au patrimoine local (au niveau de Longueville et sur Provins) - visite des structures culturelles locales |
| <p>↳ Favoriser les activités de création et d'expression pour permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer à travers différents types de langages.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place régulière d'ateliers de création⁽¹¹⁾ mis en valeur par une exposition et un spectacle - création avec les enfants d'un catalogue des arts plastiques⁽¹²⁾ - mise en réseau de différentes œuvres et de différents artistes. |
| <p>↳ accompagner les enfants vers une meilleure maîtrise de la langue, c'est à dire les aider à utiliser les langages pour dire, comprendre, réfléchir, échanger et construire de nouveaux savoirs</p> | |

INDICATEURS DES DIFFICULTES ET SUIVI DES PROGRES :

| Difficultés et obstacles possibles : | Indicateurs de difficultés : | Evaluations au départ : <i>en relation avec l'équipe et le RASED</i> | Suivi des progrès : | | |
|--|--|--|--|---|---|
| AXE 1 : Accompagner et aider les enfants à donner du sens à l'école et aux apprentissages | <ul style="list-style-type: none"> - relation famille/école difficile - préoccupation psychologique trop importante de l'enfant pour investir le scolaire (problèmes familiaux...) - contexte socioculturel pouvant créer des incompréhensions des familles par rapport à l'école | <ul style="list-style-type: none"> - enfants très en retraits voir pleurant le matin ou dans la journée ; - enfants très turbulents voir violents - pas de motivation pour le travail - peu de communication avec les autres - manque de confiance (je ne sais pas faire...) - enfants souvent absent ou en retard régulièrement le matin - enfants avec des tenues non appropriées | <ul style="list-style-type: none"> - observation des enfants dans des situations diverses : accueil, temps d'activités individuels et collectifs, réunions, récréation au niveau relationnel (nature du contact avec les autres...) et de l'investissement du langage comme outil relationnel - entretien avec les familles si nécessaire | <ul style="list-style-type: none"> - suivi des décalages entre les possibilités (potentiel) des enfants en difficulté et ce qu'ils en expriment dans le travail scolaire (résultats) | <ul style="list-style-type: none"> - poursuite des observations (comportement, analyse des procédures, niveau langagier...) pour les enfants en difficulté par un suivi plus particulier avec eux des progrès et des réussites dans leur cahier de progrès⁽¹⁴⁾ et le cahier-mémoire⁽¹⁾ |
| AXE 2 : Développer la disponibilité des enfants pour les apprentissages | <ul style="list-style-type: none"> - difficultés d'attention - difficultés de perception (auditive, visuelle) - difficultés de compréhension - difficultés de mémorisation - difficultés manipulatoires - difficultés motrices - difficultés au niveau du repérage dans l'espace et de la latéralité - difficultés au niveau du repérage dans le temps | <ul style="list-style-type: none"> - mauvaises exécutions des consignes particulièrement lors des travaux collectifs - exécution partielle des travaux - enfants dont les propos semblent en décalage avec le sujet - enfants qui ne sollicitent pas ou peu d'aide - enfants qui s'agitent rapidement - enfants qui n'écoute pas et/ou ne regarde pas les explications | <ul style="list-style-type: none"> - discussion avec les enseignants des années précédentes (analyser le parcours des enfants en difficulté pour mieux mesurer et apprécier les progrès) - évaluations nationales GS (évaluations spécifiques sur les consignes et le repérage dans le temps et l'espace + observation des enfants face aux autres évaluations individuelles et collectives) - reprise des évaluations de GS faites collectivement lorsqu'elles sont échouées : <ul style="list-style-type: none"> ■ seules avec l'enseignant pour voir s'il y a un décalage entre le travail fait seul et celui avec un adulte ■ et/ou dans un cadre ludique (situation réelle) pour voir si l'enfant possède la compétence autrement (contexte non scolaire) - un avis peut être demandé au psychologue scolaire, au médecin scolaire ou à l'extérieur (orthophoniste...) | <ul style="list-style-type: none"> - reprise de certaines évaluations nationales GS | <ul style="list-style-type: none"> - rencontres planifiées avec les familles autour d'un projet précis élaboré ensemble (quel progrès est attendu ? Sur quoi l'enfant peut s'appuyer pour progresser ?) |
| AXE 3 : Permettre aux enfants de développer leurs outils langagiers et de se construire un bagage culturel | <ul style="list-style-type: none"> - difficulté au niveau syntaxique - faiblesse du vocabulaire - difficulté de prononciation - difficulté de production au niveau du sens - manque de références | <ul style="list-style-type: none"> - enfant dont on ne comprend pas les propos - pauvreté des phrases - mauvaise construction des phrases (syntaxe) - propos décousus et non structurés | <ul style="list-style-type: none"> - évaluations nationales GS au niveau langagier (lexique, graphisme, phonologie, construction et compréhension de récit) - évaluations PROG (INRP) sur les représentations autour de la nature de l'écrit, sur l'acte de lire et d'écrire - enregistrement (ou retranscription) des propos des enfants durant les temps de parole (selon besoin) - observation des productions réalisées par les enfants durant les temps de création | <ul style="list-style-type: none"> - reprise de certaines évaluations nationales GS + PROG (INRP) - suivi des écrits (dictées à l'adulte) et des propos durant les différents temps de parole | |

ANNEXE : présentation des temps et outils spécifiques utilisés en classe

LES CAHIERS ET CLASSEURS :

Ils offrent aux parents et aux visiteurs (stagiaires...) un support pour se tenir informer sur ce qui se passe dans la classe.

Ils permettent aux enfants :

1) d'avoir un support qui retrace le vécu et les expériences de la classe dans un ordre chronologique ;

2) de découvrir la véritable place de l'écrit et mettre les enfants en situation de lecteur :

Ces outils placent les enfants dans un véritable bain d'écrits, indispensable à l'apprentissage de la lecture, en :

- leur apportant des situations vraies au niveau de l'approche de divers types d'écrits ;
- les sensibilisant aux différentes fonctions de l'écrit (narratif, informatif...) ;
- les habituant et les confrontant avec les différentes formes que peut prendre l'écrit (mise en page, type d'écriture, vitesse d'écriture...) – lorsque l'enfant dicte un texte au maître, ce dernier dit pourquoi il écrit, ce qu'il écrit et montre la liaison entre son geste graphique et le message qu'il énonce.

3) Collectionner les différents types d'écrits que l'enfant rencontre dans sa vie quotidienne :

Il s'agit de mettre les enfants en situation de lecteur en le conduisant à collectionner différents types d'écrits qu'ils s'approprieront en comprenant qu'ils ont une fonction et un sens différents.

Repérer et nommer les différents écrits s'inscrit pleinement dans une démarche d'apprentissage de la lecture. En effet, susciter leur curiosité par l'observation d'une grande variété d'écrits conduit les enfants vers une démarche de lecteur.

4) Provoquer de nouvelles situations de langage :

Ces outils sont un formidable support de langage qui permettent aux enfants :

- de raconter ce qu'ils ont fait, ce qu'ils aiment et ce qui a pu les marquer ;
- de développer l'envie de communiquer aux autres : présenter, expliquer, se faire comprendre...
- d'enrichir ainsi son vocabulaire et ses expressions.

5) développer un outil de communication :

Ces outils diversifient et enrichissent les situations de communication :

- entre les enfants et l'enseignant : pour certains enfants, la présentation de leur cahier au maître le matin en arrivant relève d'une grande importance ; c'est l'enseignant qui en classe va écrire sous la dictée de l'enfant, il sera alors médiateur entre l'écrit et l'enfant ;
- entre les enfants : la présentation de son cahier à ses camarades permet aux enfants de présenter, expliquer, commenter de mieux en mieux – cette communication va de plus s'enrichir avec l'intérêt et la curiosité que les enfants vont trouver dans le cahier des autres : des similitudes et des différences vont en effet faire le jour ;

- entre les enfants et leur famille : généralement les enfants et leur famille prennent beaucoup de plaisir à se retrouver autour de ces outils, véritable moment d'échange ;
- entre la famille et l'école : ces outils aident donc les familles à mieux comprendre le fonctionnement, ils permettent aussi de tenir les parents informer de la vie dans la classe et l'école : sorties, fêtes, animations dans l'école, visite médicale...

✓ (1) **LE CAHIER-MÉMOIRE** :

Rôle spécifique :

C'est un outil :

- pour les enfants : il favorise en effet la mise en relation et le suivi des apprentissages et des progrès effectués par chaque enfant ;
- de liaison école-familles qui vise à mettre en confiance les parents en les associant et en les informant des découvertes et du travail faits en classe par les enfants.

Contenu :

- Il reprend d'un côté les progrès et les acquis des enfants ;
- il contient d'un autre côté les synthèses faites avec les enfants de ce qui est découvert en classe et les différents écrits découverts (chants...) ou rédigés en classe par l'enfant lui-même (lettres, articles, textes libres...).

Fonctionnement :

- C'est un cahier accessible par les enfants en classe ;
- Chaque matin, pendant $\frac{1}{2}$ heure, l'enseignant se tient à disposition des enfants pour les aider à remplir ce cahier (soit à partir d'un dessin fait par l'enfant ou d'un d'une photo, soit directement) ;
- il va dans les familles chaque vendredi soir et revient le lundi matin, ainsi que pendant les vacances.

✓ (2) **LE LIVRET DES AVENTURES DE LAPINOU** :

Rôle spécifique :

Cet outil est un support de libre expression partagé par l'ensemble des enfants de la classe. Il a aussi pour but d'inciter les enfants à produire différents types d'écrits (narratif, descriptif) chez eux avec leur famille. Lapinou n'est là que pour induire et donner des idées aux enfants, il sert aussi de fil conducteur par rapport à ce cahier.

Contenu :

Le livret des aventures de Lapinou est un cahier qui reprend les aventures d'une petite marionnette que les enfants peuvent emmener chez eux plusieurs jours : ils y racontent, avec un dessin et/ou des photos, les aventures que Lapinou a vécu avec eux, ces histoires peuvent être fictives (les bêtises qu'il a fait...) ou réelles (les sorties qu'il a fait en accompagnant l'enfant...).

Fonctionnement :

Le livret des aventures de Lapinou est contenu dans un même cahier qui circulent de famille en famille. Chaque enfant, après avoir rempli librement ce cahier chez lui avec sa famille, le présente au reste de la classe.

✓ (3) LE CLASSEUR DE VIE, LE JOURNAL DE LA CLASSE :

Rôle spécifique :

Ils offrent aux parents et aux visiteurs (stagiaires...) un support pour se tenir informer sur ce qui se passe dans la classe.

Ils permettent aux enfants d'avoir un support qui retrace le vécu de la classe dans un ordre chronologique.

Contenu :

- Le classeur de vie contient l'ensemble des écrits découverts et rédigés en classe (chants, lettres, comptes-rendus avec photos des différentes activités faites en classe, histoires inventées...) ;
- on y trouve aussi le **journal de la classe** qui lui contient une sélection de textes et de documents autour de la vie dans la classe sélectionnés par les enfants.

Fonctionnement :

- Le classeur de vie correspond à un classeur accessible par les enfants et par les familles en classe ;
- les articles du journal (page A3) sont sélectionnés parmi les productions faites en classe et mis en page par les enfants, il est publié et distribué auprès des autres classes (dans l'école et au CP) et des familles le vendredi toutes les 2 semaines.

LES RESPONSABILITES :

✓ (4) LES METIERS :

Rôle spécifique :

Ils responsabilisent les élèves et permettent à chacun de trouver une place active au sein de la classe (rangement et distribution de documents ou de matériel, gestion des temps de parole...).

Fonctionnement :

Les enfants choisissent eux-mêmes le métier qu'ils veulent assumer pour une période, un bilan est fait chaque semaine selon les besoins durant le conseil.

✓ (5) LES REGLES DE VIE :

Elles font l'objet d'un travail spécifique en début d'année (avec l'intervention de marionnettes) et sont clairement affichées dans la classe. Il s'agit d'un outil auxquels les enfants peuvent faire référence, par exemple lors d'un conseil pour résoudre un conflit.

Chaque règle est présentée de trois manière :

- il interdit de...
- nous devons...
- nous avons le droit de...

✓ (6) LE TUTORAT ET LE « MARCHE AUX SAVOIRS » :

Rôle spécifique :

Le tutorat et le « marché aux savoirs » sont des temps qui favorisent les échanges et la coopération entre les enfants. Il est bénéfique aux enfants quelque soit leur position dans le tutorat. Celui qui aide, se voit obligé de mieux construire sa pensée pour pouvoir l'expliquer. Celui qui est aidé, se voit proposé l'aide d'un autre enfant qui peut lui apporter une aide complémentaire à celle du maître avec souvent un langage qui lui est plus proche (cf. les recherches sur interactions sociocognitives entre paires). Le tutorat donne aussi souvent un caractère ludique à l'activité, ce qui motive davantage les enfants. Il renforce aussi l'estime de celui qui aide, d'où l'importance d'offrir cette place à tous les enfants, et non seulement à ceux qui sont le plus à l'aise dans le monde du langage.

Fonctionnement :

Le tutorat peut prendre des formes très différentes :

- il peut avoir lieu durant les temps de travail individualisé entre 2 enfants ou entre 1 enfant (tuteur) et un petit groupe d'enfants autour de l'apprentissage d'un jeu, de la réalisation d'une activité (fiche d'entraînement...) ou d'une tâche particulière (faire une couleur en peinture...) ;
- il peut prendre la forme d'un temps plus générale dans la classe : **le marché au avoir**, temps durant lequel sont mis en relation des demandes (j'aimerais apprendre à faire...) et des propositions (je sais faire... et j'aimerais partager ce savoir faire) ;
- enfin il peut aussi se faire vis-à-vis des enfants de TPS, PS et MS des autres classes.

LES TEMPS DE PAROLE :

L'expression libre est présente dans ma classe avant tout pour réveiller le désir de parler, partager. Il s'agit de mettre en place des lieux qui vont appeler à agir, exister et apparaître comme sujet (création d'un autre soi-même).

Cependant, durant ces moments l'enfant va se créer de nouveaux besoins pour affiner sa pensée et développer ses moyens de communication. Le rôle de l'enseignant est alors très important à ce moment afin d'aider les enfants à trouver des réponses appropriées à leurs nouvelles demandes.

Voici donc la manière dont j'articule les temps d'expression libre et certains apprentissages langagiers dans ma classe :

- 1) il s'agit d'abord pour moi d'ouvrir un espace de liberté à l'expression individuelle et personnelle en laissant du temps et un lieu aux enfants pour s'exprimer et se réaliser ;
- 2) les enfants vont pouvoir expérimenter leur pensée et leur parole (orale ou écrite) dans ce nouvel espace à leur rythme, en toute tranquillité et sans jugement ;
- 3) l'envie d'exprimer certaines idées, certains sentiments... et surtout la volonté de communiquer en se faisant bien comprendre vont créer de nouveaux besoins. En effet pour exprimer leur pensée, les enfants vont avoir besoin de développer et d'affiner leurs connaissances déjà en place (vocabulaire, connaissances notionnelles...) et d'accéder aux « outils » de la langue (syntaxe, grammaire...) afin de faire correspondre au mieux leur propos (écrits ou parlés) avec leur pensée ;
- 4) le travail plus formel sur la langue va alors pouvoir prendre sens pour l'enfant et permettre d'enrichir les nouveaux textes libres et les échanges durant les temps de parole puisqu'il va répondre à ses nouveaux besoins.

Nous ne sommes pas alors dans une logique où c'est l'enseignant qui place les apprentissages langagiers comme une contrainte totalement externe à l'enfant (« il faut bien écrire, c'est important... ») mais dans une démarche où c'est l'enfant qui va demander à accéder aux règles et aux richesses de la langue pour aller plus loin et affiner sa pensée et donc enrichir ses textes et/ou communiquer plus facilement avec les autres.

Tout notre travail est d'aider les enfants à faire le lien entre les besoins qui leur sont apparus dans des activités motivantes (textes libres, quoi de neuf ?) et les connaissances formelles, les outils de la langue que l'enseignant peut apporter par des démarches variées. Ce « transfert » n'étant pas naturel ou automatique, il est important d'essayer de développer un travail individualisé et progressif.

Chaque temps de parole a un contenu et une organisation qui lui est propre. Ce sont alors autant de portes d'entrée vers le langage et l'expression auxquelles les enfants peuvent s'essayer à leur propre rythme et selon leurs besoins.

Règles communes aux différents temps de parole dans la classe :

- 1) Nous respectons les autres personnes : nous parlons avec respect et politesse.
- 2) Nous parlons en notre nom en disant « je.. » pour donner notre avis.
- 3) Nous parlons directement à la personne à qui nous nous adressons si elle est présente.

- 4) Nous parlons assez fort et nous articulons pour nous faire comprendre.
- 5) Nous levons la main pour nous exprimer.
- 6) Nous écoutons jusqu'au bout les paroles des autres : nous ne pas levons la main si quelqu'un est en train de parler.
- 7) Nous prenons le temps d'écouter attentivement les autres et de réfléchir avant de répondre.

✓ (7) **LE CONSEIL** :

Rôle spécifique :

Il ouvre un temps de parole, d'analyse, d'écoute et de décision collective :

- il permet de voir ce qui se passe dans la classe, d'analyser et de régler certains conflits, de chercher ensemble des solutions aux défauts d'organisation ;
- il est aussi un bon outil de régulation pour les projets coopératifs de la classe :
 - lancer et organiser un projet ;
 - réguler l'avancée des projets et les relations dans le groupe ;
 - évaluer les réalisations ;
- le conseil a aussi avoir une visée citoyenne (initiation au fonctionnement d'un système démocratique).

Cadre de référence :

- périodicité : 1 fois par semaine ;
- durée : 15 à 30 minutes ;
- règles spécifiques : voir organisation.

Organisation :

Le conseil est dirigé au début de l'année par l'enseignant puis par un enfant sur des périodes de 6 à 8 semaines.

Le président :

- ouvre et ferme le conseil (je déclare ouvert/fermé le conseil des GS du ...) ;
- donne l'ordre du jour et distribue la parole ;
- favorise le dialogue et rappelle les règles si besoin est ;
- fait respecter les règles liées aux temps de parole (il peut exclure un élève du conseil après un premier avertissement)

Un enfant est désigné « maître du temps » : il est responsable de l'avancée du conseil et du respect des horaires.

Contenu :

Mise en place et suivi d'un ordre du jour :

- les questions ;
- les critiques et les félicitations/remerciements/plaisirs ressentis ;

- les projets de la classe : propositions (+ discussions et votes si nécessaire) et bilan des actions en cours ou déjà menées.

✓ **(8) LE « QUOI DE NEUF ? » et LA REUNION :**

Rôle spécifique :

Il s'agit d'une parole individuelle réglée dans le temps où chacun peut s'exprimer librement. Ce sont des temps où on apprend à s'exprimer, à se faire entendre dans un groupe et à échanger avec les autres. Les élèves s'y expriment librement (ce qu'ils ont vécu, sur un fait d'actualité...) à l'intérieur du cadre de référence (respect d'autrui...).

Le quoi de neuf ? est un moment privilégié qui va appeler à agir, à exister et à apparaître comme sujet. L'inscription du nom par l'élève est donc ici importante, c'est une marque différentielle. En effet, ce temps permet à la fois de :

- mettre son nom ;
- être appelé(e) ;
- appeler l'autre.

Les réunions sont des temps de discussion moins formels, elles servent particulièrement d'une part à la mise en commun suite aux temps d'activités des enfants et d'autre part à la régulation quotidienne de la vie dans la classe. Les enfants peuvent aussi y présenter leur cahier-mémoire et les aventures de Lapinou qu'ils auraient préparés chez eux.

Ces deux temps peuvent aussi permettre de donner davantage de sens aux apprentissages : en effet, de ce moment, l'enseignant et les enfants peuvent décider de prolonger en classe une interrogation apparue dans une des discussions.

Cadre de référence :

- périodicité : chaque après-midi (quoi de neuf ?) et plusieurs fois par jour pour les réunions
- durée : 5 à 15 minutes (un enfant est responsable du respect du temps fixé à l'avance selon les demandes)
- règles spécifiques pour le quoi de neuf ? :
 - 1) il est nécessaire de s'inscrire au préalable ;
 - 2) pour parler, il faut avoir le bâton de parole (c'est l'enfant qui lance un sujet qui distribue ensuite le bâton de parole) ;
 - 3) la confidentialité : ce qui est dit durant ce temps ne doit pas sortir de la classe.

Organisation :

Les enfants s'inscrivent au tableau individuellement (pour le quoi de neuf ?) ou en levant la main auprès de l'animateur (pour les réunions). Ils prennent alors la parole les uns après les autres.

Contenu :

Chacun peut s'exprimer à propos d'un événement ou d'une situation vécus à l'école, dans le quartier, la cité, la famille... ou bien d'un objet que l'enfant amène.

✓ (9) **LES ATELIERS DE « PHILOSOPHIE » :**

Rôle spécifique :

Par une pratique de la réflexion sur des thèmes philosophiques en groupe (et non une pratique philosophique qui ne serait pas à la portée des enfants de cet âge), l'enfant apprend à comprendre sa propre personne. Il prend confiance en lui et s'affirme. Il est reconnu comme « sujet parlant » ayant le droit de communiquer. Il peut se décentrer de lui-même et acquiert une ouverture d'esprit face à l'autre. Il peut aller à la rencontre d'autrui qui devient un partenaire valable et indispensable dans l'échange.

Ces ateliers ont aussi d'autres objectifs pour les enfants :

- avoir une expérience de l'oral intense : cet atelier permet en effet de développer un langage de réflexion et raisonné qui est nécessaire à tout être vivant dans une société ;
- développer sa propre réflexion sur des thèmes philosophiques comme le bonheur, le malheur, le regard des autres, la sanction...
- affirmer ses choix et ses goûts, les expliquer et les partager ;
- écouter et questionner les autres ;
- raconter, expliquer, argumenter et justifier.

Cadre de référence :

- périodicité : 1 à 2 fois par mois
- durée : 10 minutes de débat + 10 minutes de réécoute
- règles spécifiques : voir cadre spécifié plus bas

Organisation :

1) Lancement de l'atelier :

a) Le sujet est écrit au tableau à l'initiative du maître : qu'est-ce que le bonheur ? qu'est-ce l'amitié ? qu'est-ce qu'apprendre ? Qu'est-ce qu'avoir peur ? (les élèves peuvent cependant proposer des thèmes de discussion à la classe en conseil).

b) Pour lancer le débat, l'enseignant peut aussi accompagner le thème écrit au tableau par la lecture d'un texte (extrait d'un album, un poème, un article de journal...) ou de la présentation d'un document (peinture, affiche, extrait d'un document vidéo...) en rapport avec le sujet de discussion du jour (ce document aura pu faire l'objet d'un travail de lecture préalable et de questionnement quelques jours avant selon son niveau de compréhension).

2) Le « débat philosophique » :

Les élèves sont amenés à s'exprimer autour du thème choisi à partir du cadre suivant (énoncé durant les premiers ateliers et rappelés régulièrement) :

- vous allez faire de la philosophie, c'est à dire : vous allez apprendre à réfléchir sur des questions importantes pour tout le monde ; il n'y a pas une bonne réponse mais toutes sortes de réponses sont possibles pour ces questions ;

- vous allez apprendre à réfléchir, c'est à dire que vous allez prendre le temps de penser dans votre tête, tout en écoutant les autres ; vous pouvez penser tout seul, mais parfois les idées des autres peuvent nous aider. Vous dites votre idée quand vous êtes prêts à la dire. Vous n'êtes pas pressés. Tout le monde n'est pas obligé de prendre la parole dans la même séance. Vous pouvez aussi réfléchir sans parler.

L'enseignant n'intervient que pour rappeler ce cadre, faire respecter les règles et pour recentrer le débat si nécessaire à travers les questions :

- qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que ce n'est pas ?
- à quoi ça sert ?
- et si ça n'existe pas ? est-ce utile ?

Il ne prend pas position : en effet, l'objectif premier de l'atelier étant de faire vivre aux enfants l'expérience de leur capacité à produire de la pensée issue de leur propre source.

3) réécoute du débat :

Les enfants écoutent à nouveau avec l'enseignant l'ensemble des échanges qui auront été enregistrés sur cassette (la cassette restera ensuite à disposition dans le coin écoute).

4) Conclusion :

Le sujet n'est jamais clôt puisqu'il n'y a pas une réponse possible mais plusieurs.

Cependant si le débat n'est pas terminé et demande à se poursuivre, l'enseignant rassemble les points de vue et re-précise les positions de chacun afin de reprendre la fois suivante.

✓ (10) LE BILAN DE LA JOURNÉE :

Rôle spécifique :

C'est un moment qui permet aux enfants de quitter l'école en ayant pu faire un bilan de la journée et en ayant selon les cas pu se vider d'éventuelles tensions en pouvant les exprimer symboliquement (par le nuage) et éventuellement oralement.

Organisation :

Chaque soir, les enfants font un bilan rapide de la journée :

- 1) un enfant ou l'enseignant rappelle les grands moments de la journée et invite les enfants à se rappeler des activités faites dans la journée ;
- 2) les enfants lèvent ensuite la main et proposent :
 - un soleil (la main est ouverte et les doigts écartés) : la journée s'est bien passée ;
 - un nuage (la main est fermée) : la journée s'est mal passée.
- 3) certains enfants sont invités à expliquer leur choix : un problème révélé par un nuage peut être renvoyé au conseil pour y être résolu.

EXPRESSION et CREATION :

✓ (11) LES ATELIERS DE CREATION :

Les enfants sont amenés régulièrement à pouvoir s'exprimer et réinvestir leur savoir-faire à travers des ateliers de création dans des domaines variés : expression corporelle, arts plastiques, musique.

Rôle spécifique :

Les ateliers de création sont de véritables moyens d'expression authentique pour les enfants. Ils permettent aux enfants de pouvoir s'exprimer de manière plus personnalisée.

Avant, pendant et après, ils peuvent aussi servir de point de rencontre avec les œuvres et les démarches de certains artistes.

Pour les réaliser, les enfants doivent réinvestir, adapter et agencer différentes techniques, procédés et connaissances des matériaux acquis ou découverts auparavant.

Ils permettent de responsabiliser les enfants par rapport au matériel : c'est à eux en effet de préparer, partager avec les autres et ranger le matériel dont ils ont besoin.

Ils poussent aussi les enfants dans une voie expérimentale : en effet, les enfants passent par des phases de recherche par tâtonnement et d'expérimentation de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent et pour arriver à la fin de leur projet.

Les créations sont aussi souvent liées au reste de la vie la classe et aux autres apprentissages (travail sur des albums ou des documentaires spécifiques, découverte d'une notion en mathématique...) et permettent ainsi de créer des liens.

Ils favorisent aussi grandement les échanges et la coopération :

- 1) dans la classe : les échanges réguliers entre les élèves font partie intégrante du processus de la réalisation de ces créations ;
- 2) mais aussi vers l'extérieur de la classe (les parents, autres classes de l'école, les correspondants...), les créations font en effet souvent l'objet d'une grande curiosité des autres et peuvent entraîner des échanges très riches.

Enfin, de part le goût très prononcé qu'ont les enfants à créer, ces ateliers peuvent que favoriser le bien être et le plaisir de faire et d'être là indispensable dans la classe.

Organisation :

Les enfants disposent de différents moments variés dans la journée pour travailler sur leurs créations.

Les enfants peuvent utiliser différents matériaux de récupération présents dans la classe : boîtes en carton variées, catalogue de papier peint, rouleaux en carton, tissus...

Les créations peuvent être amenées parfois avec un nombre variable de consignes :

- 1) un thème ;
- 2) une (ou des) technique(s) ;
- 3) des matériaux ou des supports.

✓ **(12) LE CATALOGUE DES ARTS PLASTIQUES** :

Ce catalogue joue un rôle de mémoire par rapport au travail fait dans le domaine de la création plastique en classe.

Dans ce catalogue, à la disposition des enfants, on trouve :

- des morceaux des travaux que les enfants sont amenés à choisir régulièrement à partir d'un cache (carton évidé) et qu'ils font en création en tant que mémoire collective (ils peuvent aussi le mettre en tant que mémoire individuelle dans leur cahier-mémoire⁽¹⁾) - en même temps, ils sont invités par l'enseignant à y apposer un écrit (comment ai-je fait ? pourquoi ai-je choisi ce morceau ?) ;
- des informations sur les artistes et les reproductions de certaines œuvres découvertes en classe ;
- des renseignement sur différents outils et procédés (fiches techniques construites par les enfants).

INDIVIDUALISATION, AUTONOMIE et COOPERATION :

Tout l'enjeu réside ici dans le fait d'accepter les différences de chacun, de les utiliser comme outils pour les apprentissages et donc de proposer aux enfants des parcours diversifiés par rapport aux apprentissages.

✓ **(13) LES TEMPS DE « TRAVAIL INDIVIDUALISE »** :

Rôle spécifique :

C'est un temps où les enfants travaillent, en autonomie ou avec l'enseignant, individuellement ou par petit groupe, sur des activités différentes : entraînement, réinvestissement, recherche et/ou manipulation libre, écoute, création...

Ce temps a pour but de laisser responsabiliser les enfants par rapport à leur travail en les laissant s'organiser, s'approprier par eux-mêmes certains apprentissages et en laissant du temps à l'observation, au tâtonnement mais aussi à la rêverie.

Organisation :

Les enfants s'inscrivent librement avec l'étiquette de leur prénom au tableau dans l'atelier de leur choix (les ateliers sont présentés par des étiquettes collées au tableau). Les enfants peuvent ensuite rendre compte de ce qu'ils ont fait et/ou découvert devant le reste de la classe en réunion.

L'enseignant reste très attentif à ce qui se fait durant ces temps de travail individualisé pour le cas échéant :

- orienter légèrement une recherche ou mettre à disposition du matériel spécifique si besoin ;

- aider à construire un apprentissage sous jacent à telle recherche faite par un enfant ;
- aider et favoriser les mises en commun...

✓ (14) **LE CAHIER DE PROGRES ET LES AFFICHES DE SUIVI DES COMPETENCES :**

Rôle spécifique :

Ces documents ont pour but de mettre l'enfant au centre de ses apprentissages conformément aux Instructions Officielles : en effet, c'est un outil qui sera principalement utilisé par les enfants. Ils suivront et pourront organiser plus facilement leurs apprentissages en remplissant ces documents eux-mêmes. C'est pour cela que le vocabulaire a été simplifié autant que possible et que les items correspondent le plus souvent possible à des activités identifiables facilement par les enfants.

Ils ont aussi pour rôle de mettre en avant ce que l'enfant réussit au cours de sa scolarité afin de le motiver davantage. La construction des apprentissages n'étant pas linéaire, ces documents pointent simplement ce qui a été réussit à un moment donné sans figer les apprentissages en terme de notes ou d'acquis/non acquis. Il s'agit de points de repères qui soulignent et balisent le parcours individuel de chaque élève l'aidant ainsi à construire lui-même selon ses propres besoins son projet de formation qui l'aidera au mieux à progresser.

De plus, ils permettent aux élèves de progresser à leur propre rythme, de les rendre plus autonomes et de favoriser des apprentissages correspondants davantage aux besoins précis et réels de chacun. En effet, chaque item des affiches de suivi des compétences peut se préparer de manière personnalisée durant les temps de travail individualisé.

Enfin, la mise en place de ce système se situe aussi dans une visée coopérative favorisant l'entraide et les relations entre les élèves au niveau des apprentissages au sein de la classe. En effet, lorsqu'un enfant a réussi une activité, il peut mettre à disposition son savoir-faire ou ses connaissances pour aider un autre camarade à réussir cette compétence. Il y a alors un double intérêt pour les enfants au niveau de leurs apprentissages :

- d'une part les enfants peuvent trouver rapidement dans la classe des personnes ressources autre que l'enseignant pouvant les aider à dépasser parfois des difficultés ;
- d'autre part, le fait d'aider un camarade permet un renforcement de ses connaissances ou de ses savoir-faire chez l'élève qui va aider un camarade.

Organisation :

1) Le cahier de progrès :

C'est un document individuel, il contient :

- le suivi des fichiers d'activités ou des ateliers progressifs proposés aux enfants (modelage, coloriages magiques, puzzles...) ;
- le pointage des réussites de chacun sous la forme de vignettes illustrées avec des dessins correspondant aux compétences lorsqu'une activité est réussie, la vignette correspondante est collée ;

- un tableau de suivi de l'évolution des progrès par rapport à certaines compétences : compter jusqu'à, lire certains mots...

Comment fonctionne ce cahier ?

Les activités réussies par les enfants y sont pointées par l'enseignant avec un rond vert (pour les fichiers d'activité) - lorsque les enfants réussissent 3 activités se situant sur une même ligne, ils gagnent une « étoile d'or » - ou par le collage d'une vignette avec un dessin correspondant à la compétence.

Les enfants peuvent donc utiliser ce cahier pour savoir où ils en sont et pour choisir les activités correspondant à leur niveau avec l'aide éventuelle du maître dans les fichiers proposés.

Au fur et à mesure de l'année, ce cahier accueille de nouveaux fichiers en fonction de l'avancée et des besoins des enfants.

2) Les affiches de suivi des compétences :

Elles récapitulent dans plusieurs tableaux à double entrée affichés dans la classe les réussites ou le niveau de compétence (je sais compter jusqu'à...) des enfants par rapport à une série de compétences.

Comment fonctionne ces affiches ?

A chaque fois que les enfants réussissent une compétence inscrite dans le tableau, celle-ci y est validée par une croix Pour certaines compétences (compter jusqu'à...) : c'est le niveau de compétence qui est écrit au crayon à papier et qui est modifié lorsque les enfants acquièrent de nouvelles compétences.

Les enfants ont accès librement à ce tableau pour voir :

- où ils en sont ;
- si quelqu'un qui possède une compétence pourrait les aider ou leur apprendre à aller plus loin dans une compétence.